

Nouvelles instructions aux auteurs

La revue *Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault* accueille tous les travaux concernant l'horticulture, les sciences naturelles, l'écologie, l'agro-écologie, la biologie et les sciences humaines et sociales qui s'y rattachent : articles originaux, synthèses bibliographiques, inventaires de la biodiversité, etc. Chaque article proposé sera examiné par un comité de lecture et le rédacteur en chef décidera de sa publication dans l'intérêt de la revue, de son unité et de sa qualité scientifique. S'il le juge nécessaire, le comité de lecture demandera aux auteurs des corrections sur la forme et sur le fond.

Les opinions défendues par les auteurs n'engagent pas la responsabilité de la SHHNH, ni celle des membres du bureau et du comité de lecture.

Afin de publier les textes dans les meilleures conditions possibles, nous demandons aux auteurs de bien vouloir respecter les règles énoncées ci-dessous.

Présentation du manuscrit

Le texte, rédigé en français, sera présenté sous Word, soit en .doc, soit en .docx. En cas d'impossibilité, nous accepterons le format Libre Office.

Mise en page et typographie

Afin d'assurer une identité graphique à nos publications, la mise en page imposée est la - mise en page en carré - *composition typographique sans retrait de la première ligne de chaque alinéa, ni à gauche ni à droite : toutes les lignes sont alignées verticalement à gauche et à droite de la justification. La dernière ligne peut être creuse, i.e. ne s'alignant pas en fin de justification. Les alinéas sont séparés verticalement par un blanc qui peut valoir un demi-interligne additionnel.* cf. <http://david.carella.free.fr/fr/typographie/glossaire-typographique.html> et http://www.centromedia.com/fr/products/printing/lexique_typographique.html

Ni la composition en alinéas, ni la structuration du texte par numéros tels que I.1.2, I.1.3, etc., ne seront donc acceptées.

Votre article sera publié dans un format A4 avec texte justifié, marge haute de 3 cm, et marges basse, gauche et droite de 2 cm. La police d'écriture sera **Garamond**, taille 12, avec les titres et sous-titres en **Franklin Gothic Book** gras, de taille 12 à 20 ; les espacements et interlignages seront simples. D'une manière générale, le texte sera pleine page ; toutefois, une présentation de tout ou partie du texte sur deux colonnes pourra être acceptée, par exemple dans le cas d'inventaires avec des listes non commentées d'espèces.

Notre comité de lecture veillera à un strict respect de la typographie française telle qu'elle est notamment exprimée dans le « Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale » ISBN 978-2-7433-0482-9.

Auteurs

Pour chacun des auteurs, seront indiqués uniquement le prénom et le nom et, s'il y a lieu, l'affiliation, ainsi que l'adresse postale et l'adresse électronique.

Titre

Le titre sera informatif et court.

Résumé

Deux résumés, l'un en français et l'autre en anglais, chacun de 120 mots au maximum, accompagnés de 8 mots-clés au plus, devront être joints. Ils seront insérés avant le texte.

Illustrations

Il est souhaitable que chaque article soit illustré par des figures, photos, dessins, etc. (abréviation : « Fig. ») et /ou des tableaux (abréviation : « Tab. »). Pour les tableaux, le titre apparaîtra au-dessus et pour les figures, il se trouvera en-dessous. Chaque illustration sera accompagnée d'une courte légende et numérotée dans l'ordre de son apparition dans le texte. Chaque illustration devra être signalée dans le texte et devra constituer un apport informatif à celui-ci.

Les photos ou figures noir et blanc pourront être insérées dans le corps du texte. Les illustrations en couleur seront regroupées sur des pages séparées à concurrence de 4 pages couleur par article. Au-delà de ce nombre, les illustrations seront diffusées exclusivement par voie électronique. Toutes les illustrations seront fournies en PNG, JPG ou en TIFF avec une résolution d'au moins 300 dpi et seront envoyées individuellement.

Il est impératif que les auteurs n'utilisent des illustrations (photos, dessins, diagrammes, etc.) déjà publiées que dans la mesure où ils ont l'autorisation explicite de le faire à la fois de l'auteur et de l'éditeur détenteur des droits. Dans le cas d'illustrations issues d'un site internet, ils vérifieront qu'elles sont libres d'usage et citeront le site dans la légende et dans la liste des références bibliographiques.

Notes

Les notes en bas de page seront acceptées si elles sont réalisées avec parcimonie et si elles ne dépassent pas, sur chaque page, le tiers du texte principal. Elles seront appelées par un numéro en exposant, selon une numérotation continue. La police utilisée sera toujours Garamond, mais en taille 10.

Références bibliographiques

Au sein de l'article, les références bibliographiques, indispensables, seront annoncées entre parenthèses par le nom de l'auteur, s'il est seul, ou du premier auteur suivi de « *et al.* » s'il y a plusieurs auteurs, sans les prénoms, suivi de l'année de parution. Mais dans les références bibliographiques complètes situées en fin d'article et classées par ordre alphabétique du premier auteur, les noms d'auteurs seront suivis des initiales de leurs prénoms. Tous les auteurs seront indiqués et pour les séparer les uns des autres, on utilisera la virgule au lieu de « et » ou de « & ». Dans le cas où plusieurs articles ont été publiés par le ou les mêmes auteurs la même année, on fera suivre l'année de publication des lettres « a », « b », « c », etc., dans l'ordre de citation de ces articles dans le texte.

La bibliographie devra être plus sélective et pédagogique qu'exhaustive. Les références se rapporteront à des articles de revues, des ouvrages (préciser alors la page ou le chapitre concerné), éventuellement des sites internet, etc. Ces références ne concerneront que les travaux publiés ou sous presse. La liste devra inclure toutes les références citées dans le texte et dans les légendes des figures et des tableaux.

Afin d'homogénéiser la présentation de cette liste, les auteurs suivront les instructions détaillées ci-après.

Les noms des articles, des revues et des ouvrages seront donnés in extenso. L'ordre des références sera d'abord alphabétique, pour le premier auteur, puis chronologique, par année croissante (« Dupont J., 1992 » est cité avant « Dupont J., 2004 »). Dans le cas des références avec plusieurs auteurs, l'ordre chronologique primera et non l'ordre alphabétique du second auteur (« Dupont J., Martin P., 1991 » est cité avant « Dupont J., Durand M., 2003 »).

Enfin, la présentation sera homogénéisée dans le cas des articles, ouvrages, chapitres dans les ouvrages, thèses, mémoires et rapports, en suivant les exemples donnés ci-dessous.

- Dans le cas d'un article, suivre l'exemple :

Allemand R., Aberlenc H.-P., 1991. Une méthode efficace d'échantillonnage de l'entomofaune des frondaisons : le piège attractif aérien. *Bulletin de la Société entomologique suisse* **64** : 293-305.

- Dans le cas d'un ouvrage, suivre l'exemple :

Debry G., 1994. *Le café et la santé*. John Libbey Eurotext, Paris.

- Dans le cas d'un chapitre dans un ouvrage, suivre l'exemple :

Rambal S., 2001. Hierarchy and Productivity of Mediterranean-type ecosystems : 315-344. *In* : Mooney H.A., Saugier B., Roy J. (Eds). *Terrestrial global productivity*. Academic Press, San Diego.

- Dans le cas d'un mémoire de doctorat, ou d'un rapport, suivre l'exemple :

Fennane M., 1987. *Etude phytoécologique des tétraclinaies marocaines*. Thèse de doctorat d'état, université d'Aix-Marseille III, Marseille.

Les sites Internet ou les articles y figurant, éventuellement cités, seront indiqués par leur URL, en fin de bibliographie.

Envoi du manuscrit

Le manuscrit sera envoyé par courriel à soumission@s2hnh.org.

Pour toute question ou difficultés concernant votre manuscrit vous utiliserez cette adresse.

Correction du manuscrit

En conclusion des échanges avec le comité de lecture, les auteurs recevront une épreuve en PDF qu'ils voudront bien valider par retour de courriel avec leur accord pour publication à l'adresse précisée au chapitre « Envoi du manuscrit » ci-dessus. Après publication du volume des Annales concerné, les articles en format PDF seront adressés aux auteurs par courriel, en document attaché.

Après acceptation du manuscrit, le comité de lecture autorise les auteurs à publier simultanément l'article dans une archive ouverte à condition d'indiquer sa parution initiale dans nos Annales.



Ces nouvelles instructions aux auteurs ont été élaborées par la commission Annales-site web, présidée par Gérard Martin, qui s'est réunie le 27/05/2019 en présence du président de la SHHNH M. Gérard Duvallet. Elles se substituent aux précédentes, élaborées en mars 2014 et révisées en novembre 2016.

Montpellier, le 16/06/2019